

CARTES GRISES	FORMULAIRES A PRESENTER	PIECES D'IDENTITE DU OU DES TITULAIRES ET KBIS STE	JUSTIFICATIF DE DOMICILE	ANCIENNE CARTE GRISE	CONTRÔLE TECHNIQUE POUR VEHICULE DE PLUS DE 4 ANS	LIVRET DE FAMILLE ET / OU ACTE DE MARIAGE	ACTE DE CESSION OU FACTURE	VOLETS D'ACHATS	CERTIFICAT DE CONFORMITE EUROPEEN DRIRE	CERTIFICAT DES DOUANES QUITUS FISCAL	MANDAT DE LA SOCIETE DE CREDIT OU LEASING	DECLARATION DE PERTE OU DE VOL	PROCURATION ORIGINALE OU FAX AVEC ENVOI DE L'ORIGINAL
Changement de domicile *	X	X	X	X									X ^F
Changement de domicile sur véhicule de location *	X	X	X	X							X		X ^F
Changement d'état matrimonial *	X	X	X	X		X							X ^F
Changement de propriétaire ** (particulier à particulier)	X	X	X	X	X ^C		X ^D						X ^F
Changement de propriétaire ** (professionnel à particulier)	X	X	X	X	X ^C		X ^D	X					X ^F
Immatriculation d'un véhicule neuf **	X	X	X				X ^D		X				X ^F
Immatriculation d'un véhicule neuf ** (achat en location)	X	X	X				X ^D		X		X		X ^F
Immatriculation d'un véhicule neuf ** (achat à l'étranger)	X	X	X				X ^E		X	X			X ^F
Immatriculation d'un véhicule d'occasion étranger * (particulier à particulier)	X	X	X	X	X ^C		X ^E		X	X			X ^F
Immatriculation d'un véhicule d'occasion étranger * (professionnel à particulier)	X	X	X	X	X ^C		X ^E	X	X	X			X ^F
Duplicata sollicité par le même propriétaire *	X	X	X		X ^C							X	X ^F
Duplicata sollicité par le même propriétaire * (société de crédit)	X	X	X		X ^C						X	X	X ^F
Succession revente à un tiers * ^A (cession du ou des héritiers)	X	X	X	X	X ^C		X ^D						X ^F
Succession reprise par un héritier * ^B (Cession du ou des autres héritiers)	X	X	X	X	X ^C		X ^D						X ^F
Véhicule neuf pour l'exportation * (professionnel à particulier)	X	X	X				X ^D						X ^F

A : Produire le certificat d'hérédité ou acte notarié

B : Si l'héritier repreneur est le conjoint marital, la carte grise est gratuite - Joindre le certificat d'hérédité, le contrôle technique en cours de validité et l'acte de cession des autres héritiers

C : Les véhicules de + de 4 ans soumis au contrôle technique : pour un duplicata ce contrôle doit être en cours de validité, pour les autres transactions le contrôle doit avoir été effectué dans les 6 mois qui précèdent la date d'immatriculation

D : Déclaration de cession

E : Facture ou déclaration de cession

F : Dépôt d'un dossier complété et signé par le demandeur : autorisé par une personne mandatée par le demandeur, munie d'une procuration et de sa pièce d'identité

* dossier à déposer à la préfecture ou sous préfecture de votre choix

** dossier à déposer auprès d'un professionnel habilité de votre choix, ou à la préfecture ou sous préfecture de votre choix